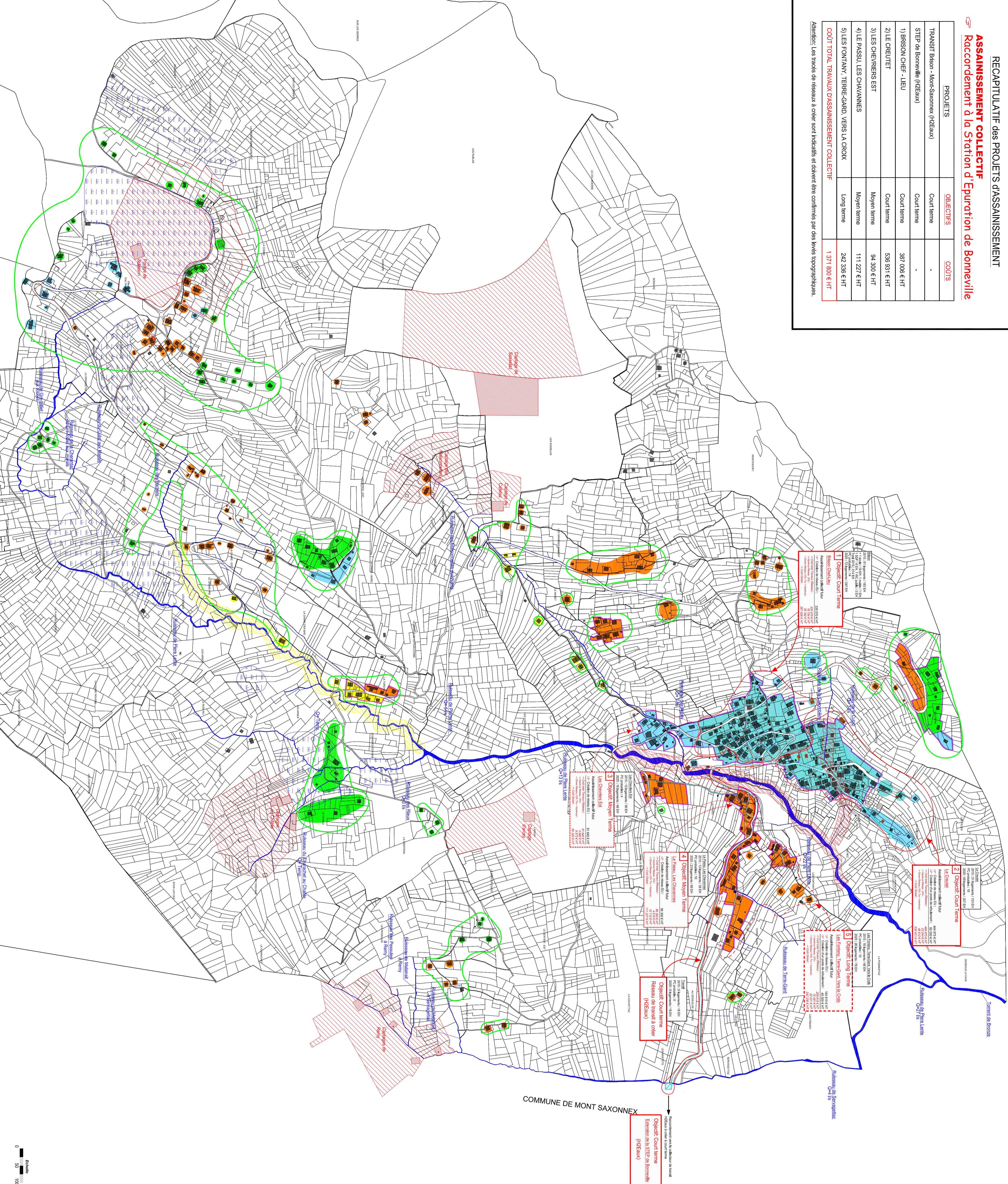


ASSAINISSEMENT COLLECTIF
Raccordement à la Station d'Épuration de Bonneville

PROJETS	OBJECTIFS	COÛTS
TRANSIT Brison - Mont-Saxonnex (H2Eaux)	Court terme	-
STEP de Bonneville (H2Eaux)	Court terme	-
1) BRISON CHEF - LIEU	Court terme	387 006 € HT
2) LE CREUJET	Court terme	538 331 € HT
3) LES CHERRIERS EST	Moyen terme	94 300 € HT
4) LE PASSU LES CHAVANNES	Moyen terme	111 227 € HT
5) LES FONTAINY - TERRE-GARD VERS LA CROIX	Long terme	242 336 € HT
COÛT TOTAL TRAVAUX d'ASSAINISSEMENT COLLECTIF		1 371 800 € HT

Attention : Les travaux de réseaux à créer sont indicatifs et doivent être confirmés par des levés topographiques.



Carte d'Aptitudes des Sols
(Données BE CIDEE)

- Zone où la perméabilité et la pente du terrain permettent l'assainissement autonome sans rejet au milieu hydraulique superficiel.
(Filtre possible à metre en oeuvre : fosse septique toutes eaux - filtre à sable non drainé ou fosse septique toutes eaux - Terre épuratoire suivant l'hygrothermie superficielle du terrain.)
- Zone où la pente du terrain et/ou des risques géotechniques limitent l'infiltration dans le sol. Le seul exutoire qu'il est possible d'attendre facilement est un vecteur d'écoulement non permanent. (Filtre possible à metre en oeuvre : fosse septique toutes eaux, filtre à sable vertical drainé avec rejet des effluents traités dans un cours d'eau permanent via le réseau d'eaux pluviales.)
- Zone où la pente du terrain et/ou des risques géotechniques limitent l'infiltration dans le sol. Un milieu hydraulique pérenne peut être atteint facilement. (Filtre possible à metre en oeuvre : fosse septique toutes eaux - filtre à sable vertical élastique drainé avec rejet des effluents traités dans milieu hydraulique pérenne.)
- Zone où la pente du terrain et/ou la densité du bâti ne permettent pas d'envisager un assainissement standard à l'échelle de la carte. Une solution individuelle ou non-collective regroupée peut être possible si les caractéristiques du terrain le permettent (valée à la parcelle).
- Zone d'habitat existants où un système d'assainissement standard n'est pas envisageable partout. Une solution spécifique au cas par cas devra être étudiée.

Réjets actuels et capacité du milieu récepteur

- ▨ Cours d'eau saturé par les rejets de l'assainissement = Pour la population actuelle
- ▨ Pour la population estimée en cas de saturation des zones urbaines et unassainies actuelles.

Département de la Haute-Savoie
Commune de BRISON



- SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT -

Zonage de l'assainissement
Volet Eaux Usées

- Réseaux :**
- Réseaux E.U. en projet
 - Branchements à créer
 - Poste de refoulement à créer
 - Réseaux E.P. en projet
- Divers :**
- Ruisseau
 - Fossé
 - Zone d'assainissement collectif futur
 - Zone d'assainissement non collectif
 - Périmètre de protection de captage (immédiat, rapproché, éloigné)

Certifié conforme par le Maire et vu pour être
amené à la délibération du Conseil Municipal en
date du _____
Le Maire